

European Heart for Children

E.H.C.

Exercice clos le 31 décembre 2011

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres

European Heart for Children E.H.C.

Exercice clos le 31 décembre 2011

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Administrateurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la fondation E.H.C., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes,

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du trésorier et dans les documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Nice, le 27 juin 2012

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Anis Nassif', with a horizontal line underneath.

Anis Nassif

EUROPEAN HEART FOR CHILDREN
BILAN (Balance sheet)

du 01/01/2011 au 31/12/2011

ACTIF (Assets)	Exercice (Year) N 31/12/2011		Exercice N-1	PASSIF (liabilities)	N 31/12/2011	N-1
	BRUT	AMORT ET DEPRECIATIONS				
ACTIFS IMMOBILISES						
Immobilisations incorporelles	-	-	-	Fonds propres	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	Autres fonds propres (capital)	80 000	80 000
Immobilisations financières	-	-	-	Report à nouveau	162 427	162 427
Charges de personnel	-	-	-	Excédent de l'exercice (surplus)	66 300	162 427
Autres charges de gestion courante	-	-	-	TOTAL I	308 727	242 427
TOTAL I				Provisions	-	-
				Provisions pour risques	-	-
				Provisions pour charges	-	-
				TOTAL II		
ACTIF CIRCULANT				Fonds dédiés		
Stocks et en cours	9 433	-	1 734	Sur subventions de fonctionnement		
** Marchandises (inventories)			9 433	Sur autres ressources		
Avances et acomptes sur commandes				TOTAL III		
Disponibilité (cash and cash at bank)	316 053	-	316 053	Dettes	-	-
Charges constatées d'avance	-	-	-	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
				Emprunts et dettes financières diverses	-	-
				Dettes fournisseurs et comptes rattachés (accounts payable)	16 760	4 784
				Autres dettes (other liabilities)	-	225
TOTAL II	325 487	-	247 436		16 760	5 009
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	-	-	-	TOTAL GENERAL	325 487	247 436
Primes de remboursement des emprunts (IV)	-	-	-			
Ecart de conversion Actif (V)	-	-	-			
TOTAL GENERAL	325 487	-	247 436			

EUROPEAN HEART FOR CHILDREN
 COMPTE DE RESULTAT (Profit and loss account)

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

CHARGES	N 31/12/2011	N-1	PRODUITS	N 31/12/2011	N-1
CHARGES D'EXPLOITATION (operating expenses)	188 773	22 869	PRODUITS D'EXPLOITATION (operating revenues)	250 571	185 665
Achats de marchandises (purchase of goods)	17 234	7 614	Ventes de marchandises (sales of goods)	21 137	16 216
Variation de stock (inventory variance)	7 699	1 734	Prestations de services (sales of services: concert, diner)	105 680	87 750
Achats (purchases)	63 697	2 241	Production stockée	-	-
Autres achats externes (other external purchases)	10 097	2 427	Production immobilisée	-	-
Autres services extérieurs (other external services)	5 444	9 318	Subvention d'exploitation	-	-
Impôts, taxes et versements assimilés (taxes)	-	-	Dons (donations)	123 754	81 699
Charges de personnel (staff costs)	-	-	Cotisations	-	-
Autres charges de gestion courante (other operating expenses; dotations aux amortissements, provisions et engagements)	100 000	3 005	Legs et Donations	-	-
			Produits liés à des financements réglementaires	-	-
CHARGES FINANCIERES (financial expenses)	4	404	PRODUITS FINANCIERS (financial income)	4 506	35
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-
			Report des ressources non utilisées exerc antérieurs	-	-
TOTAL DES CHARGES (Total expenses)	188 777	23 273	TOTAL DES PRODUITS (total revenues)	255 077	185 700
SOLDE CREDITEUR	66 300	162 427	SOLDE DEBITEUR	-	-
TOTAL GENERAL	255 077	185 700	TOTAL GENERAL	255 077	185 700
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Mise à disposition gratuite de biens	-	-	Prestation en nature personnel (donation in kind -staff)	22 502	-
Mise à disposition des locaux	-	-	Prestation en nature locaux	-	-
Mise à disposition personnel (staff services)	22 502	-	Dons en nature	-	-
TOTAL	22 502	-	TOTAL	22 502	-

EUROPEAN HEART FOR CHILDREN

Fonds de dotation

ANNEXES COMPTABLES

Exercice clos au 31/12/2011

Total du Bilan : 325 487€

Résultat de l'exercice (surplus): 66 300€

Fonds propres :

-Dotation en capital initiale : 80 000€

- Report à nouveau 162 427€

Les notes indiquées ci après font partie des comptes annuels arrêtés par le trésorier le 19/06/2012

1- Règles et principes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

2-Autres éléments significatifs

Le fonds de dotation European Heart For Children est une structure légale de droit français , régie par la loi du 4 Aout 2008 .

Il a été crée pour une durée indéterminée le 2avril 2010, date de signature des statuts par ses fondateurs et enregistré le 26 avril 2010 auprès de la Préfecture des Alpes Maritimes.

La publication au journal officiel est intervenue le 15 mai 2010.

Les comptes correspondent au deuxième exercice du Fonds de dotation (durée de 12 mois).

Ils sont établis en application du nouveau règlement CRC 2009-01 du 29 décembre 2009 relatifs aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation, modifiant le règlement CRC 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et CRC 99-03 relatif à la refonte du Plan Comptable Général applicable aux associations, tels que définis par le CRC.

Les stocks sont évalués au prix d'achat moyen pondéré. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'achat.

En conformité avec l'article 8 des statuts, une dotation en capital initiale de 80 000€ a été enregistrée , cette dotation est consommable.

Le fonds de dotation a souhaité dans le cadre de la procédure de rescrit connaître l'avis de l'administration fiscale française concernant son régime fiscal, ainsi que la possibilité de délivrer à ses donateurs des reçus leur permettant de bénéficier d'allègements en matière d'impôts sur le revenu et d'impôt sur les sociétés

L'administration a confirmé le 7 juillet 2010, sur la base des informations communiquées que le fonds bénéficiait d'une gestion désintéressée ayant pour objet de recueillir des fonds pour le financement d'interventions chirurgicales dans le domaine de la chirurgie cardiaque au profit d'enfants de milieux défavorisés des pays du tiers monde. Elle a confirmé que le fonds de dotation répondait aux critères définis par les articles 261-7 1B et 206-5 du code général des impôts, était exonéré des impôts commerciaux et ouvrait droit et sa faculté de délivrer des reçus fiscaux, à la condition impérative que ces versements ne soient pas la contre partie d'avantages financiers ou matériels importants à leur auteur.

3-Autres informations

3-1 Bilan

Stock marchandise pour revente 9 433€

Disponibilités

-Banque : 113 037€

-Compte sur livret 195 010€

-Intérêts courus : 4 506€

Dettes fournisseurs et comptes rattachés à échéance inférieure à 1 an

Dettes fournisseur diner de Gala (MCI) 13 466€

Factures à recevoir :

- Honoraires Commissaire aux comptes 3000€

-ESC livres ventes Paris 294€

Fonds propres et affectation du résultat

	31/12/2010	Affectation	Résultat de l'exercice	31/12/2011
Dotation en capital initiale	80000			80000
Excédent de l'exercice	162427	-162427	66 300	66 300
Report a nouveau	0	162427		162427
Total	242427	0	66 300	308 727

3-2Compte de résultat

Produits d'exploitation

Dons reçus (€) 123 754€

Autres produits

Diner de charité 79 755€

Concert de charité 25 925€

Vente diverses marchandises 21 137€

Total autres produits 126 817€

Produits financiers 4506€

Charges d'exploitation

Achats de marchandises pour revente	- 17 234€
Variation de stock	7 699€
Achats Diner de charité	-61 321€
Achats fournitures diverses	-2 376€
Stand	-2 580€
Développement/ hébergement site internet EHC	-7 116€
Musiciens concert de charité	- 401€
Hôtesses (Stand)	-1171€
Honoraires CAC	-3 633€
Frais de déplacements	-409€
Services bancaires	-232 €

Charges diverses de gestion (financement d'actions humanitaires)

-Don Bambini nel mondo	-84000€
-Don Chaine de l'espoir	-16000€
<u>Total</u>	<u>-100 000€</u>

Produits financiers 4506€

3-3 Dons et contributions en nature reçus

Nature

Mise à disposition de personnel comptabilité, organisation diner de gala 2823€

Mise à disposition de personnel -Administration 19 679€

Origine

ESC 2 823€

MTA 19 679€

3-4 Détail des dons reçus (espèces)

ESC 97 000€

Siemens 15 000€

Servier 3 000€

Sanofi 1 500€

Divers 7 254€

Total 123.754€

Au cours de l'exercice, une convention de don a été signée avec la société Siemens qui s'engage à verser au fonds de dotation la somme de 15000€ par an pour soutenir les missions humanitaires que le fonds de dotation a décidé de financer. Ce contrat a une durée de 2 ans renouvelable d'année en année et pour une durée maximum de 10 ans